



Nous repartons pour une nouvelle année, le temps passe vite....Je vous présente en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères et chaleureux.



Des nouvelles de notre commune :

L'état nous a demandé de faire un (PCS) Plan Communal de Sauvegarde, il a été réalisé cet automne et consultable en Mairie. Le but de ce PCS : alerter et protéger les populations en cas d'aléas météorologiques, de feux de forêts, de mouvements de terrain, de séisme, de risques sanitaires...

En outre, nous avons décidé d'adhérer à un système d'information en temps réel pour les habitants. Dans quelques temps, vous allez recevoir de notre part un courrier pour la mise en œuvre de ce système « ILLIWAP ». Cette application prévoit deux solutions :

- soit vous avez un smartphone, vous téléchargez gratuitement « ILLIWAP » et vous recevrez les informations de la commune.
- soit vous n'avez pas de smartphone, vous pourrez nous communiquer un numéro de portable et recevoir un SMS.

Cela reste facultatif. Les informations qui seront envoyées : situations d'urgence, alertes météo, mais aussi actualités de la commune, manifestations des associations, etc... Celles-ci seront mises en ligne uniquement par le Maire ou un élu.

L'obligation pour les Communautés de Communes de prendre la compétence eau potable et assainissement collectif au 1er janvier 2026, a été ajournée. Mais nous savons que nous devons être attentifs et réalistes dans ces domaines.



La position de la commune pourrait être de rejoindre un syndicat, qui resterait à taille humaine avec des agents formés dans ce domaine et ce afin de conserver une gestion publique de notre eau.

Bonne nouvelle, l'Auberge de la Belette va réouvrir prochainement, nous mettrons tout en œuvre pour le meilleur accueil de ces nouveaux aubergistes, seul commerce de notre commune dans ce domaine.

Je remercie également nos associations qui restent motivées pour l'organisation de manifestations et je les encourage à continuer, tout en sachant que le bénévolat a tendance à s'épuiser

Bonne année à tous
Didier LACK

Travaux de voirie 2024

- Remise en état suite à un affaissement de la chaussée sur les voies communales N°1 à Marsollat, N°12 à Blanval, N°7 à Laire.
- Goudronnage sur une portion de la voie communale N°10 dans le village de La Rousse.
- Remise en état de la bande de roulement sur la voie communale N°9 de l'embranchement de Roche Savine à la Thiolerie Basse.

Ce programme de travaux a été réalisé par l'entreprise EUROVIA, pour un montant de : 46 041,75 € HT (55 250,10 TTC) financé à hauteur de 60 % du montant HT (Etat 20 % et Département 40 %).

Travaux d'entretien courant de la voirie

- Bouchage des « nids-de-poule » avec enrobé à froid et pose d'un tapis d'enrobé sur 45 m² à Blanval pour 6 692,02 €
- Reprise des dégradations de voirie suite au passage du chasse-neige et des grumiers par l'entreprise EUROVIA pour 3 560,40 €
- Curage de fossés le long de la voirie et de fers d'eau par l'entreprise DUMEIL pour 9 000,00 €
- Pose d'une canalisation pour l'alimentation en eau potable et curage de l'étang de La Rousse par l'entreprise DUMEIL pour 2 682,00 €
- Intervention de Monsieur Alain CLAUD pour le fauchage et débroussaillage le long de la voirie goudronnée pour 8 494,00 €



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

Eau

Selon le dernier « Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable » de 2023, nous comptons 196 abonnés. La qualité de l'eau est toujours satisfaisante et les résultats des analyses sont consultables en mairie. Concernant les tarifs, à partir du 1er janvier 2024, le prix de l'eau potable est passé de 1,10€ HT/m³ à 1,20€ HT/m³. Le prix de l'abonnement reste inchangé à 50€.

Les travaux de sécurisation concernant le renforcement du réseau alimentant le hameau de Marsollat ainsi que quelques maisons sur Thiolières sont terminés, ceux-ci relient Martinangues à Marsollat en passant par le moulin de Marsollat. Ces travaux ont aussi permis de sortir le réseau du domaine privé et de le faire passer dans le domaine communal. Pour rappel, cette sécurisation permet de maintenir un débit minimal d'alimentation en eau des habitants des hameaux cités ci-dessus. L'étude et le suivi ont été réalisés par le bureau d'étude Socama et les travaux par l'entreprise la SCIE pour un montant prévu de 134 329,20 € TTC subventionné à plus ou moins 40 % du montant HT par le Département.

Rappels :

- Il est strictement interdit aux particuliers d'ouvrir les « bouches à incendie ». Tout contrevenant s'expose à des poursuites... Merci de tenir compte de cet avertissement.
- Avant d'engager tout travaux de terrassement sur vos parcelles, pensez à vous rapprocher de la mairie afin de prendre connaissances des passages des divers réseaux, ceci afin d'éviter de les dégrader. Toute intervention de réparation sera facturée au responsable des dégâts occasionnés.



PRODUITS FERMERS

FROMAGES ET YAOURTS DE
CHÈVRE
OEUFS
VERVEINE SÉCHÉE

SUR LE MARCHÉ D'AMBERT
LE JEUDI MATIN

LE PAIROU
FERME BIO

MATHILDE LEPELTIER
06 88 54 84 28
63890 LE MONESTIER



Frédéric BERARD
Ebéniste, Menuisier,

114 place de l'église
63890 LE MONESTIER

Tél. : 04 73 82 22 18 - 06 13 62 35 60

berardfrederic.menusier@gmail.com



VERNE PAYSAGE
ELAGUEUR - PAYSAGISTE

- Elagage / Abattage
- Taille de haie / Tonte
- Création

📞 06 31 02 73 03

 SAS Verne Paysage

50%
D'IMPÔTS

Assainissement

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Selon le dernier « Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'assainissement collectif » de 2023, nous comptons 59 abonnés pour 137 habitants, avec 2483m³ facturés. Les derniers contrôles indiquent la conformité de la collecte des eaux usées et des équipements. Concernant les tarifs, à partir du 1er janvier 2024, le prix de l'eau assainie est passé de 1,10€ HT/m³ à 1,20€ HT/m³. Le prix de l'abonnement reste inchangé à 38€.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Sur notre commune, il reste quelques habitants propriétaires ayant un système d'assainissement individuel non conforme. Les travaux nécessaires sont devenus obligatoires, quelques courriers ont été ou vont être envoyés par le SPANC ou la Mairie aux habitants concernés.

Contact SPANC : Madame Aurélie RIBES au 04.73.82. 76.95.



Rappel :

Les lingettes d'entretien ou pour bébé ne sont pas toutes biodégradable et se retrouvent à l'entrée de la station. Elles ont tendance à colmater les systèmes de filtration. SVP, il est préférable de les jeter avec les déchets ménagers. Merci de tenir compte de cet avertissement.

Haie sèche et brulage des végétaux

La création de cette dernière a eu un vrai succès, nous envisageons la création d'une 2e très rapidement dans le secteur du village de La Souderie.

Le brûlage de végétaux ou autre à l'air libre est INTERDIT, par arrêté du Préfet du Puy de Dôme de juillet 2024.

Seuls les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'une dérogation du 01 octobre au 30 juin sur leurs parcelles.



Epicserie Bio

Fruits et légumes bio, Produits frais, Produits ménagers écologiques.

7, place du Pontel - 63600 AMBERT
tél : 04 73 72 33 08



EUROVIA
VINCI

Travaux publics/privés/particuliers
Ambert - **tel. 04 73 82 10 68 - 06 12 19 20 93**



Ambert Auto Accessoires
Fournitures de pièces automobiles

28 avenue de la Dore - 63600 AMBERT
Tél. 04 73 82 18 20
e-mail : jro@ambertauto.fr

Logements communaux :

Nous avons quatre logements situés dans l'enceinte de la Mairie, ils sont dans un état satisfaisant. Nous envisageons toutefois une modification du mode de chauffage en remplaçant les chaudières gaz par une chaudière à granulés bois. Ces travaux concernent également les locaux de la Mairie.

Le coût global de cette rénovation du chauffage sera d'environ 120 000€ subventionné à hauteur de 55 000 € (Etat, Département et fonds ADEME).

Ces travaux vont nécessiter une réorganisation des locaux.

Eglise :

La restauration du vitrail Saint Dominique et Notre Dame du Rosaire est terminée, le coût global HT 10 060,00 €, financée par la DRAC à hauteur de 4 527 € et un don de l'association SESAM de 3000€, que nous remercions.

Un projet de restauration des 3 derniers vitraux est en cours d'étude, son coût serait d'environ 35 000 € HT, nous recherchons le financement.

ESPACES PUBLICS

Cimetière

Nous avons poursuivi l'étanchéification du mur de l'ancien cimetière par la pose de tuiles et une dernière tranche sera nécessaire en 2025.

Nous regardons également les concessions qui ne semblent pas entretenues, mais surtout celles qui peuvent être dangereuses.

En aucun cas nous n'allons reprendre des concessions, comme la loi nous l'autorise sans avoir fait des recherches approfondies.

Aménagement dans le bourg :

Après l'acquisition par la commune des parcelles appartenant à M. Daurat, nous avons fait nettoyer ces dernières, pour un montant (acquisition et travaux) de près de 30 000€.



29 Bd Henri IV - 63600 AMBERT
04.75.62.54.72

auphildeaproprateorange.fr - auphildeaproprate.fr

Service civique :

La collaboration de trois communes voisines (Champétières, Saint Amant Roche Savine, Le Monestier) se renforce avec le soutien de l'association Insite pour mener des projets culturels, environnementaux voire sociaux.

A cette fin ; deux jeunes : Elouan et Clément sont « volontaires en service civique » pour 6 mois à raison de trois jours par semaine. En liaison avec la communauté de communes, le Parc Livradois et les réseaux existants, une partie de leur mission consiste à créer une « balade ludique » sur les trois communes avec pour thème « Gaspard des Montagnes » en intégrant les éléments du petit patrimoine.

Autres aspects possibles de leur mission,

- aller à la rencontre des personnes ayant des besoins, explicites ou non, pour leur proposer des solutions,
- soutenir ponctuellement certaines associations.

Merci de l'accueil que vous leur réserverez.

Frelon Asiatique

125 fondatrices capturées, un nid secondaire détruit, malgré une météo défavorable et une organisation rudimentaire, vous avez été nombreux à vous impliquer dans la lutte contre le frelon asiatique.

Nous sommes bien conscients que ce problème, majeur pour les apiculteurs professionnels, est aussi un enjeu pour les apiculteurs amateurs, les jardiniers, l'agriculture en général, la biodiversité, et présente aussi, un aspect de sécurité pour les personnes.

Nous vous proposons de passer à la vitesse supérieure en nous constituant en association (Loi de 1901) pour officialiser nos actions, les pérenniser, obtenir des financements, et être plus efficaces. Nous vous invitons à l'assemblée générale constitutive de l'association :

- **Le Monestier lutte contre le frelon asiatique** (nom provisoire)
- **Le Monestier face au frelon** (titre court)

Réunion à la salle d'activités du Monestier le samedi 25 janvier 2025 à 15H00. En cas d'intempéries, report de la réunion le samedi premier février 2025, pour évoquer l'organisation du piégeage mi-février, c'est un peu court, mais, il y a urgence.

Pour le collectif citoyen, Gérard Oddou

TIG (Travaux d'Intérêt Général)

Nous étions heureux de nous retrouver le 1er juin 2024 pour entretenir nos chemins communaux publics et de randonnée.

Ainsi 4 équipes pour la vingtaine de participants ont œuvré avec leurs outils, de manière coordonnée à partir des chemins existants. Les participants se sont retrouvés à table lors d'un repas préparé par les bénévoles.

Nous nous retrouverons le samedi 31 mai pour continuer l'entretien de nos chemins et souhaitons vous associer à cette journée, le matin et/ou l'après-midi avec le repas pris en charge par la mairie.



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
90 avenue de Lyon 63600 Ambert
Tel : 04 73 82 24 97

A bientôt

Commission « forêt communale »

Constituée de huit personnes (avec une couverture géographique) de notre commune, elle se réunit autant que de besoin et les membres se retrouvent aussi sur le terrain pour réaliser des travaux dans le bois. Ainsi cette année, ils ont à deux reprises œuvré pour dégager les plants de cèdre de l'Atlas dans le secteur 3B du plan de gestion conclu avec l'ONF. Ces dégagements permettent la mise en place des plants en regarnis qui se fera à l'automne par un prestataire, l'économie est d'environ 3 100 € sur le devis initial grâce au travail de la commission.

Le « jardinage » de nos bois continu avec l'abattage circonstancié, via Mme Caroline Bruyère de l'ONF et la récupération de bois de chauffage qui vous sera proposée. Merci à Jean-Paul qui nous fait des piquets affutés par Jojo et balisés.

Arbre de Noël pour les enfants de la commune

Dimanche 15 décembre après-midi, nous avons fêté Noël à l'occasion du traditionnel arbre de Noël ! En attendant le Père Noël, un spectacle de clown a ravi petits et grands.



Il s'agissait du spectacle de clown en duo intitulé "Le Show Mignon" interprété par la compagnie clermontoise "2 pas sages". Les enfants ont bien participé au spectacle ainsi que certains adultes de la commune. Remercions en particulier notre Chantal d'avoir participé pour remplacer la Mère-grand, qui s'était malheureusement faite dévorer lors d'une précédente représentation du conte du petit chaperon rouge. Heureusement, Chantal très courageuse en est ressortie indemne !

Les enfants ont ensuite appelé le père Noël qui est venu cette année en renfort avec son fils le Pierre Noël !

Les traditionnelles photos ont eu un succès décuplé par la présence fort sympathique de ces deux bonshommes en rouge !

L'après-midi s'est poursuivi avec de grands jeux en bois provenant de la ludothèque de Cournon d'Auvergne.

Parents et enfants ont ensuite pris le goûter avec le maire, les élus et les clowns !

Cet événement a de nouveau été un succès et a provoqué beaucoup de joie et des étoiles dans les yeux de nos enfants, ainsi que de la convivialité et du partage entre tous les participants. Merci à tous !

Marilyne

Décès :

- Hubertine RENSEN décédée le 28 janvier 2024 à 79 ans, domiciliée 1094 route du Château du Lac
- Jean-Louis CHELLES décédé le 15 mars 2024 à 77 ans, domicilié 23 rue Dau Leca Beureï
- Antoine MOREL décédé le 1er juillet 2024 à 75 ans, domicilié 82 chemin Sous Losmont
- Marie-Louise VIALATTE décédée le 28 octobre 2024 à 85 ans, domiciliée 1154 route du Château du Lac

Mariage :

Christophe CLAUD et POINTON Christelle, domiciliés à Ambert 100 chemin de Viallis, se sont unis le 24 août 2024



Le Comité des Fêtes

Le petit mot du Président,

Au nom du Comité des Fêtes, je viens vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.

Notre sortie annuelle a eu lieu le 4 mai à Lyon, à l'initiative de nos amis de Grandval. Après une visite guidée dans la vieille ville et un délicieux repas dans un traditionnel « bouchon », nous avons passé l'après-midi au musée de l'automobile de Rochetaillée et remarqué l'incroyable évolution en un peu plus d'un siècle.

La fête de la cerise s'est passée dans la bonne humeur malgré les difficultés d'accès dues aux élections.

Le vide grenier du 28 juillet s'est déroulé par une belle journée ensoleillée avec un grand nombre d'exposants.

Cette année, nous avons seulement douze épouvantails. Bravo et merci aux créateurs.

J'espère en avoir beaucoup plus en 2025. Alors à vos idées, à vos outils !

La fête de la pomme s'est passée merveilleusement bien, malgré un manque général de fruits. Grand merci aux propriétaires et amis qui nous ont permis d'en ramasser largement assez.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et les inviter à nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur.

Bonne année à tous !

Jojo

L'Atelier de Création « Les Aiguilles Tordues »

Au fil des semaines et des mois, nous avons continué en 2024 à nous réunir les vendredis en fin d'après-midi pour réaliser des travaux d'aiguilles : couture, broderie, tricot, crochet et même dentelle pour une d'entre nous qui sait manier les fuseaux.

Pas de thème de réalisation en commun cette année mais le plaisir de se retrouver de 16h à 18h.

Si l'envie de nous rejoindre vous effleure, n'hésitez pas ; venez ! vous serez bien accueilli(e)s.



Atelier couture et broderie pour particuliers et professionnels.

Création d'accessoires personnalisés

63890 Le Monestier - 06 50 19 10 57

Facebook : Pauline Couture

MOREL ELECTRICITE
INDUSTRIELLE ET BATIMENTS
Tél. : 04 73 95 26 09
La Croix de la Faye 63480 VERTOLAYE



Garage GRENIER

Agent RENAULT - DACIA

service DEPANNAGE et LOCATION

livraison de fioul à domicile



19 avenue du Livradois - 63940 MARSAC en LIVRADOIS - Tél. 04 73 95 62 94
e-mail : claudinegrenier970@gmail.com

Club de La Poule Courte



Les Poules Courtes

Venez partager un bon moment le jeudi entre 14h et 17h, on joue à la belote, au triomino... petite collation. Retenez la date de **l'Assemblée Générale samedi 5 avril, à 10h**, qui sera suivie du repas « pieds de cochons » au restaurant « Le Relais » à Ambert, (ouvert à tous). Eliane Présidente, prendra vos inscriptions au 06.88.97.97.07.

La gym du lundi matin de 10h15 à 11h 15 a bien sa place au Monestier, vu la bonne participation.

Association des Propriétaires Forestiers du Livradois (APFL)

J'ai l'honneur et le plaisir au nom de notre conseil d'administration, composé de 15 membres, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

L'association regroupe à ce jour 320 adhérents dont certains depuis l'origine, il y a 14 ans.

Adhérer à l'APFL n'est que du bonus : informations, conseils, échanges, réglementation, exploitation et gestion raisonnée de nos bois, visites techniques et convivialité...

N'hésitez pas, rejoignez-nous.

Contact : Gérard FAUCHER

04.73.95.71.10

Association SESAM



Sauvegarde de l'église
St Antoine du Monestier

Voici venu le moment de faire un petit point sur notre activité passée. Notre assemblée générale s'est tenue le 24 février dernier en présence de nombreux membres de l'association. Nous sommes heureux de constater un nombre d'adhérents stable, ce qui nous conforte dans le bien fondé de notre démarche et nous encourage à organiser différentes manifestations afin d'essayer de concrétiser les projets en vue. Cette dernière année nous avons donc proposé un loto en mars en commun avec le club de La Poule Courte, puis notre marché aux fleurs traditionnel en mai, une exposition en l'église lors de la fête patronale fin juillet, puis un repas truffade et notre habituel loto de fin de saison en novembre. Toutes ces manifestations nous ont, bien sûr, permis de récolter des fonds pour l'entretien de notre patrimoine commun, mais ont aussi permis d'aider à l'animation de la commune ce qui est, je pense, tout aussi important.

Pour ce qui est des travaux, le quatrième vitrail de l'église qui était parti en rénovation a été remis en place ; il n'y en a donc plus que trois qui sont à restaurer. Ce sont ceux situés coté est de la nef. Ils devront être rénovés tous ensemble car cela oblige à déplacer l'autel et nous ne pouvons pas nous permettre de le faire plusieurs fois, l'opération étant assez compliquée à mener. Vous vous en doutez cela représente des sommes conséquentes à la charge de la municipalité.

Ce sont toutes ces manifestations qui nous permettent de récolter des fonds pour aider aux travaux de restauration engagés. Nous avons bon espoir de pouvoir à nouveau nouer une convention avec la Fondation du Patrimoine (ce sera peut-être fait lorsque vous lirez ces lignes) ce qui permettrait une défiscalisation liée aux dons éventuels. Merci à celles et ceux qui s'engagent pour aider à la réalisation de tous ces projets.

Pour terminer nous voudrions avoir une pensée particulière pour les membres qui nous ont quittés récemment : Mmes, Mayoux Hélène et Vialatte Marie-Louise, ainsi que Mr Martinelli Gilbert.

Le Bureau

Isabelle REMY

Maintien à domicile, location et vente de matériel médical
21 rue Henri Pourrat. 63890 Saint Amant Roche Savine
tel : 04 73 95 70 38



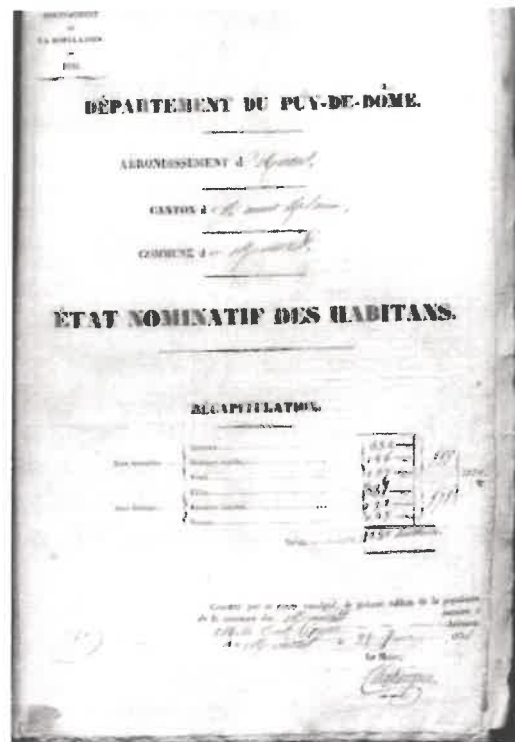
Que sait-on du Monestier ?

A la découverte de l'époque où la commune comptait plus de 1000 habitants.

En consultant les archives départementales du Puy-de-Dôme on accède aux archives numérisées de recensement de la population. Ces listes nominatives ont été établies par commune et par famille ou ménage à partir de 1836 en application de la circulaire du ministre de l'intérieur du 10/04/1836.

Les recensements ont lieu tous les 5 ans à l'exception des périodes de guerre (le recensement qui aurait dû avoir lieu en 1871 a été reporté en 1872 et il n'y a pas eu de recensement en 1916).

- **En 1836 : 1130 habitants**
 - **soit 555 de sexe masculin**
 - garçons(célibataires) : 332
 - hommes mariés : 186
 - veufs : 37
 - **et 575 de sexe féminin**
 - filles : 337
 - femmes mariées : 191
 - veuves : 47



le recensement indique les noms, prénoms, état, profession, fonction ainsi que l'âge de chacun mais rien concernant le lieu d'habitation.

- **En 1841 : 1174 habitants**

C'est lors de ce recensement que la population est la plus importante.

L'âge n'est plus indiqué, la profession du chef de famille est précisée, mais pour l'épouse il est simplement noté : « sa femme ». Le nom du hameau ou lieu-dit est porté mais il n'y a pas de récapitulatif permettant de connaître le nombre d'habitants par secteur.

Parmi ces noms de lieux, certains n'existent plus à l'heure actuelle, c'est le cas de Chabreton, La Sagne, Menaissaire et la Prade : il n'y avait qu'une seule habitation et un seul ménage dans chacun de ces quatre endroits.

Exemple à Chabreton avaient été recensés 2 hommes scieurs de long, 1 domestique, 1 veuve.

A Menaissaire : un seul ménage aussi, composé de 6 personnes dont le nom de famille était Menaissaire ! (Pour le recensement de 1846 ces 6 personnes seront recensées avec les habitants de Martinangues)

A la Sagne : 1 foyer de 6 personnes

A la Prade : 1 foyer de 5 personnes qui portaient le patronyme de Servy .

Une remarque concernant le village de l'Imberdis (qui lui existe bien toujours !) : Il regroupait 17 ménages pour une population 91 habitants dont 81 portaient le nom de famille « Imberdis »

- **En 1846 : 1076 habitants**

L'âge est à nouveau indiqué en face du nom de chaque personne recensée.

Il existe maintenant un récapitulatif de la population par village ou hameau ce qui nous permet de noter que dans quatre d'entre eux elle dépasse 100 habitants.

En première position : Virennès avec 151 habitants, puis le Bourg : 125 habitants, Martinangues : 117 et Clamont : 108

La colonne « Etat /Profession/Fonctions » renseigne sur les métiers exercés à cette époque : Journalier, propriétaire cultivateur, domestique, scieur de long, cultivateur, meunier, charpentier, maçon, marchand de bestiaux, tailleur d'habits, couturière, aubergiste, voiturier, bergère, vachère, peigneur de chanvre...

- **En 1851 : 1040 habitants**

De nouvelles colonnes de recueil de données sont ajoutées :

- « maladies et infirmités apparentes » on peut y trouver parfois mentionné : Borgne, boiteux, doigt coupé, pied bot, myope, estropié...
- « culte » les 1040 personnes ont été recensées en tant que catholiques romains.
- Il figure encore une colonne « observations » pour tout renseignement que le maire jugera utile de recueillir sur chaque administré. (Exemple : état d'indigent, ancien condamné, aliéné non dangereux, enfant trouvé, enfant naturel, etc.).

Pour les femmes mariées, si elles n'ont pas de profession particulière, on ne doit leur donner celle de leur mari que lorsqu'elles concourent à l'exercice de la profession maritale. Dans le cas contraire, si elle n'a pas de profession distincte, elle est classée sous la dénomination « vivant du travail ou des revenus du mari ».

Pour les veuves, une profession est indiquée.

Pour les enfants en bas âge qui ne peuvent pas encore aider leurs parents, il est noté : « vivant du travail des parents ».

- **En 1856 : 1030 habitants**

Il n'y a plus les colonnes « infirmités » ni « culte ».

- **En 1861 : 1001 habitants**

C'est la dernière année où la commune dépassera les 1000 habitants.



Massage Harmonie Relaxation

Pierre Ravel

14 rue du cabaret
63890 Le Monestier
Port: 06 72 12 17 58
ravelp9@gmail.com
massagecallifornien.org



RECETTES PARTAGÉES



Rochers croquants au chocolat

- Dans une casserole verser 250g d'eau et 410g de sucre pour faire un sirop.
- Dans un saladier, préparer 275g d'un mélange de noixettes et amandes concassées (il est possible de mettre des noix, noix de cajou, cacahuètes...)
- Dès la première ébullition, plonger les noix dans le sirop et les laisser deux minutes à petit bouillon.
- Égoutter le mélange (vous pouvez récupérer ce sirop pour réaliser une nouvelle fournée, il suffit de le verser dans un bocal et de le laisser au frais).
- Sur une plaque, poser une feuille de papier sulfurisé et étaler les noix. Enfourner 10 minutes à 170 degrés. Vos amandes et noixettes vont se caraméliser.
- Sortir du four et verser dans le saladier le mélange, ajouter 15g de beurre et une pincée de fleur de sel. Bien mélanger et laisser refroidir.
- Faire fondre au micro-ondes du chocolat (noir ou lait selon vos goûts).
- Ajouter dans le saladier 70g d'oranges confites en cube et 20g de crêpe dentelle émiettée. Ajouter le chocolat fondu et bien mélanger.
- Déposer une feuille de papier sulfurisé sur une plaque ou un plateau. A l'aide d'une petite cuillère former des rochers. Laisser figer deux heures dans une pièce fraîche et déguster.

Cake au citron



- Faire préchauffer le four chaleur tournant à 160 degrés.
- Dans un saladier faire fondre 125g de beurre doux.
- Ajouter 150g de sucre glace, bien mélanger.
- Ajouter 3 œufs un à un.
- Ajouter 70g de jus de citron, mélanger.
- Ajouter 150g de farine et un demi sachet de levure, mélanger délicatement en évitant d'incorporer trop d'air.
- Verser dans un moule à manquer de 18cm ou un petit moule à cake.
- Facultatif : saupoudrer de graines de pavot noir.
- Cuire environ 1heure.
- Préparer un sirop d'imbibage : dans une casserole verser 75g d'eau avec 30g de sucre et 10g de jus de citron, faire bouillir 3 minutes.
- Dès la sortie du four, avec un pinceau, imbiber le gâteau avec le sirop.

La solution MOTS CROISES de Jean-Philip POUGET

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	V	A	L	C	I	V	I	E	R	E	S
B	E	R	E	I	N	T	E	R	A	I	S
C	R	G		E	A		N	A	I	F	
D	T	E	L	L		L	A	D		F	E
E	O	N	U		I	O		I	T	E	M
F	L	T	E	S		F	A	C	I	L	E
G	A	I		I		T	S	A	R		T
H	Y	E	M	E	N		E	T	A	U	
I	A	R	A	R	A	T		I		E	T
J	I	S	A	R	D		N	O	E	L	S
K	S		R	A		H	A	N	T	E	E

FESTIVITÉS 2025

Calendrier des manifestations

- **Dimanche 23 mars** : loto organisé par SESAM
- **Samedi 05 avril** : repas pied de cochon organisé par La Poule Courte
- **Samedi 26 avril** : soirée paella organisée par SESAM
- **Samedi 03 mai** : voyage organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 10 mai** : marché aux fleurs organisé par SESAM
- **Dimanche 25 mai** : loto organisé par la société de Chasse (au centre TDV)
- **Dimanche 08 juin** : fête de la cerise, vide grenier organisés par le Comité des fêtes
- **Jeudi 19 juin** : repas restaurant, organisé par la Poule Courte
- **Du 15 juillet au 15 septembre** : la ronde des épouvantails proposée par le Comité des Fêtes
- **Samedi 26 juillet** : concert avec l'Union Musicale Marsacoise et Feu d'artifice de la commune
- **Dimanche 27 juillet** : vide grenier et marché fermier organisés par le Comité des Fêtes
- **Juillet** : exposition dans l'église en collaboration avec la commune et SESAM
- **Samedi 2 août** : repas « sanglier à la Broche » organisé par la société de Chasse
- **Dimanche 10 août** : réunion publique d'information et remise des prix des épouvantails
- **Jeudi 25 septembre** : repas cuit au feu de bois, organisé par la Poule Courte
- **Dimanche 12 octobre** : fête de la pomme organisée par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 26 octobre** : repas truffade organisé par SESAM
- **Dimanche 23 novembre** : loto organisé par SESAM
- **Dimanche 30 novembre** : marché de Noël organisé par la Poule Courte
- **Jeudi 04 décembre** : tripe de la Saint André organisée par la Poule Courte
- **Mercredi 31 décembre** : réveillon organisé par SESAM

EURL GRAS JULIEN

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Zinguerie

Tél. : 06 63 90 38 47

Le Mas - 63990 JOB

e-mail : grasplomberie@hotmail.com





Quelques nouvelles du site Natura 2000 Tourbière du Haut-Livradois : Complexe tourbeux de Virennnes

La tourbière de Virennnes est une des tourbières les plus grandes et les plus riches en biodiversité du Haut-Livradois. Afin de préserver ces richesses naturelles, la tourbière de Virennnes fait partie du réseau Natura 2000 (sites d'intérêt européen) depuis 2010.

Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche du site. Il s'agit d'un outil qui permet de doter la zone d'un document d'objectifs et de financements pour :

- Faire des études afin de comprendre le fonctionnement de la tourbière, suivre les espèces protégées présentes sur le site, et en fonction des résultats établir des actions à mettre en œuvre pour protéger les habitats naturels, les espèces et plus globalement le bon fonctionnement de la tourbière ;
- Faire de la sensibilisation auprès des différents usagers et propriétaires du site et leur proposer par exemple la charte Natura 2000 (= charte de bonnes pratiques, signée sur 5 ans et qui permet l'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti) ;
- Favoriser une gestion douce de la forêt voire une non-exploitation ;
- Accompagner les différents projets qui peuvent concerner le site, toujours dans un souci de conciliation entre les usages et la préservation de la biodiversité.

Ces différentes actions sont assurées par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Plusieurs espèces protégées sont présentes à Virennnes, telles que des petites chouettes de montagne (Chouette Chevêchette et Chouette de Tengmalm), le Pic Noir, 11 espèces de chauves-souris, des libellules et papillons protégés. Les sphaignes, ces mousses qui constituent une grande partie de la végétation de la tourbière, sont également protégées, ainsi que d'autres plantes comme l'Airelle rouge ou la Droséra.

En 2021, la commune s'est engagée dans la signature d'un contrat Natura 2000 « ilots et bois sénescents ». Ce contrat permet une compensation financière lorsqu'un propriétaire s'engage à ne pas couper une forêt pendant 30 ans. Plusieurs conditions sont nécessaires pour être éligible, notamment : que le peuplement de la parcelle soit considéré comme « habitat naturel d'intérêt communautaire » (par exemple les sapinières) et avoir sur la parcelle des arbres d'un certain diamètre et présentant des signes de vieillissement.

Ainsi, grâce à la contribution de l'ONF, ce sont 2 ilots représentant environ 20 ha et près de 550 arbres qui ont été marqués pour être préservés pendant 30 ans. Cela en fait un des plus importants contrat Natura 2000 de ce type dans le Département.

PHOTOVOLTAÏQUE - POSE MENUISERIES
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
E.U.R.L. DOUARRE
Boisseyre - 63600 AMBERT
Tél/Fax 04.73.82.67.33 Portable 06.77.35.15.83
Site : 018 274 329 0001 APE 4332 A N°28 CDE : FR 08519274329 E-mail : lionel.douarre@orange.fr
Assurance Décennale professionnelle : SMASTIP Clermont-Ferrand - Contrat CAP 2000 N°1247000/001 385816



PRODUCTEUR FERMIER
Benoît PREVOST



Porc plein air élevé à l'orge et aux pois
Charcuterie traditionnelle au sel de Guérande sans additif.
Vente tous les jeudis au marché d'Ambert (contre la Mairie) et aussi à Solignat sur rendez-vous
Solignat 63890 Le Monestier **04 73 72 78 58**

En 2024, un spécialiste des tourbières, Pierre Goubet, est venu faire un « pré-diagnostic fonctionnel » afin d'apporter sa vision quant au fonctionnement de la tourbière. En effet les tourbières sont des milieux fragiles, que ce soit à cause des activités humaines ou face au changement climatique. Aujourd'hui, les zones boisées de la tourbière semblent la protéger partiellement des sécheresses répétées.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour en savoir plus :

Parc naturel régional Livradois-Forez

Tel : 04 73 95 57 67 ou courriel : c.peignelin@parc-livradois-forez.org

<https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/sites/natura-2000/carte/tourbiere-de-virennnes/>



16 av. Maréchal Foch - 63600 AMBERT
04 73 82 05 88
missionlocaleambert@outlook.com

Un coaching vers l'emploi.
Des objectifs d'accompagnements
adaptés à votre recherche
professionnelle.



C'est pour qui ?

Vous avez entre 16 et 25 ans
Vous n'êtes ni à l'école, ni en formation
Vous cherchez un emploi ...

Votre objectif

Accéder à l'autonomie
Trouver un emploi durable
Entrer dans la vie active



Ets FOUGERES

15 ZA Pont d'Aubignat
63600 ST FERREOL DES COTES
04 73 82 03 49

LA DOUCEUR DE MELI

SOCIO-ESTHÉTICIENNE

06 07 13 06 78

www.ladouceurdemeli.fr



Vous propose
de prendre soin de vous
grâce aux soins de Socio-esthétiques
Salle annexe - Mairie du Monestier



Ambiance de la tourbière boisée et tapis de Sphaignes © Coline PEIGNELIN



Le papillon Damier de la Succise
©Jean-Claude CORBEL



Droséra, plante carnivore de petite taille, présente à Virennès ©PNRLF

Les numéros utiles

Urgence Pompiers - 18
Police/Gendarmerie - 17
Samu - 15
Hôpital d'Ambert : 04.73.82.73.82
Centre anti-poisons : 04.72.11.69.11
Pharmacie à St Amant-Roche-Savine : 04.73.95.70.38
Cabinet d'infirmiers Savinois : 04.73.95.79.75
Médiathèque de St Amant-Roche-Savine : 04.73.95.79.40

Administratifs

Sous-préfecture d'Ambert standard 04.73.82.00.07
Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez
04.73.72.71.40
Centre des Impôts d'Ambert 04.73.82.54.05
Cadastre d'Issoire 04.73.89.76.24
Enedis dépannage 09.72.67.50.63
Enedis raccordement pour particulier 09.70.83.19.70
La Poste de St Amant-Roche-Savine 04.73.95.71.90
Maison du tourisme du Livradois-Forez 04.73.95.76.19

Mairie du Monestier - 04.73.95.72.45

Permanences les lundi de 10h à 12h, mardi de 16h à 18h30, vendredi de 9h à 12h et samedi matin sur rendez-vous (tél. 04.73.82.15.44 ou 06.79.10.54.15)

Adresse email : le-monestier-mairie@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.le-monestier-mairie.fr>



Nous vous remercions toutes et tous pour votre geste de tri qui permet de maîtriser le coût de gestion de nos déchets et de réduire leur impact environnemental. Néanmoins, quelques erreurs subsistent dans les bacs jaunes.

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement
le nom de la commune
dans la barre
de recherche
de votre application



OU
Scannez
le QR Code
via le lecteur
intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez
sur le bouton **SUIVRE**
pour vous abonner
à l'actualité de la commune



**RECEVEZ
LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez
seront disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel
et en lien avec votre commune.**



**LES
AVANTAGES !**



GRATUITE

Téléchargement gratuit
et sans engagement.



SANS INSCRIPTION

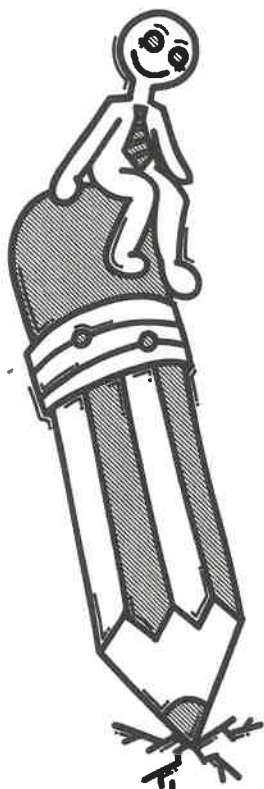
Pas d'email, pas de numéro
de téléphone, aucune donnée
personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ

Recevez les informations sans
être gêné par l'apparition de
publicité.

A VOUS DE JOUER !



LES MOTS CROISES de Jean-Philip POUGET

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement

- A) Capitale Malgache
- B) Cribleront ; Qualité
- C) Mares ; ça pue
- D) Idole égyptienne (prénom) ; Anesthésiste d'Afrique
- E) Canaux ; de veau, c'est bon
- F) Prénom d'un héros cosaque ; Entre Grèce et Turquie
- G) Après tu ; document numérique ; Pièce de charpente
- H) Un teuton ; ...César ; C'est le meilleur
- I) La fin des ans ; Rames
- J) Belle égyptienne ; Début de la guerre
- K) Fin d'année ; Ancienne citée ; Sage
- L) Tristes initiales ; D'outre Quiévrain

Verticalement

- 1) Chapelet du Pacifique nord
- 2) Empaillées
- 3) Ourdir
- 4) Acide désoxyribonucléique ; Amas ; Façon de parler bovine
- 5) Palace (à Nice) ; Arrêt au milieu
- 6) Paroisse de Vianney (Jean Marie) ; Autrefois le RMI ; Au début de l'attaque
- 7) Drame asiatique ; Règle ; Bâtiment
- 8) Donnera un bardot (si elle croise un cheval : Tel l'oxygène
- 9) 2/3 de congé ; Finit à Nuremberg
- 10) Leurs coins sont appréciés en hiver ; Mère des titans
- 11) Lanterne illusoire ; Passent en silence
- 12) Lestes ; La voie qui n'en a pas est une impasse

La réponse est consultable en mairie.

Atelier
Blandine
LASSALE

Vitrail - Fusing

Création et restauration des vitraux
projet personnalisé

Le bourg - 63480 BERTIGNAT
04 73 82 15 02 / 06 62 26 09 02
blandine.lassale@wanadoo.fr

AMBERTLOC



LOCATION D'OUTILLAGES
POUR LE BATIMENT,
TRAVAUX PUBLICS,
ESPACES VERTS...

13 route du Puy - ZA d'Aubignat
63600 St-Ferreol-des-Côtes

04 73 72 32 38
ambertloc@orange.fr



GROUPE SACPA

Votre centre animalier

Champ Clos
63360 - Gerzat
gerzat@sacpa.fr / 04 73 25 16 30

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Restitution de votre animal

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2025

Forfait fourrière	106,00€ *
Identification puce électronique	83,00€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur	96,00€
Vaccin rage + passeport	50,00€



Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

*Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 11€ TTC pour les chats et 18€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront refacturés.
Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons réacheminer votre animal.
Veuillez prendre contact avec votre centre animalier.

VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ? Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

@VigiPets

Législation

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.